



**Comité syndical**  
**12/03/2022 – MOYEN**

**Minute de silence en hommage à**

**Mme Dominique WERDERHAKE**

**Maire de VENNEZEY**

# Appel & Quorum

# PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- avancement du projet Usine de Virecourt
- complément de la dotation initiale de la régie « production » - mise à disposition de biens
- durées d'amortissement « production »
- ajustement de l'autorisation de programme et des crédits de paiement Usine de Virecourt
- budget primitif 2022 (régie production)
- délégation au conseil d'exploitation de la régie : attribution du marché PS « production » 2022-2025

# PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- garantie à certains créanciers de l'Agence France Locale – emprunts de l'année 2022
- engagement à réaliser une étude diagnostic globale
- avenant à la convention « sécurisation »
- révision n°3 du PPI 2021-2025
- convention de groupement de commande avec la CC3M : « relève des compteurs »
- participations communales « relève des compteurs » sur le périmètre de la CC3M
- convention RGPD 2022-2024 avec le CDG FPT 54
- adoption des tarifs « surtaxe » à compter du 01/07/2022
- budget primitif 2022 (syndicat)
- questions diverses.

**DESIGNATION :  
SECRETAIRE DE SEANCE**

**Hervé PARISET**

# INFORMATION

## avancement « usine de Virecourt »



# INFORMATION

## avancement « usine de Virecourt »





# INFORMATION

## avancement « usine de Virecourt »



# COMPLEMENT DE LA DOTATION INITIALE DE LA REGIE PRODUCTION

- Nouveaux modes de gestion à compter du 01/01/2022
- Inventaire du syndicat scindé en 2 pour mise à disposition à titre gratuit sans changement d'affectation :
  - au concessionnaire (inventaire syndicat)
  - à la régie (inventaire régie)
- Implications budgétaires pour la régie :
  - Amortissements
  - Entretien, maintenance, réparation et renouvellement (via prestation de service essentiellement)
- Evaluation de la valeur vénale des biens « production » à réaliser au 1<sup>er</sup> semestre 2022

# DUREES D'AMORTISSEMENT REGIE PRODUCTION

- Biens anciens mis à disposition : amortissement total ou partiel déjà constaté avec les durées propres au syndicat
- Biens nouveaux (nouvelle usine) à compter de 2022 : durées à déterminer en fonction de la durée de vie
- Proposition : harmoniser les durées des biens anciens avec celles des biens nouveaux
- **Durées proposées :**
  - **Ouvrages (constructions) : 50 ans** (contre 60 ans pour le syndicat)
  - **Canalisations : 40 ans** (contre 70 ans pour le syndicat)
  - **Equipements (installations techniques) : 15 ans**
  - **Matériel informatique : 2 ans**

# AJUSTEMENT AP/CP

## « usine de Virecourt »

	CP 2020	CP 2021	CP 2022	TOTAL AP
	(HT)	(HT)	(HT)	
2019	2 044 800 €	1 500 000 €	220 000 €	3 764 800 €
13/06/2020	2 044 800 €	1 603 526 €	220 000 €	3 868 326 €
19/12/2020	640 000 €	3 077 129 €	220 000 €	3 937 129 €
12/03/2022	435 526,67 €	1 442 286,25 €	2 059 316,08 €	3 937 129 €

# Délibération n°2022-05 - **unanimité**

## BP – budget régie 2022

### SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses d'exploitation 2022	430 060,00 €
Recettes d'exploitation 2022	545 000,00 €
Excédent d'exploitation prévisionnel 2021 reporté	131 193,80 €
Total recettes d'exploitation 2022	676 193,80 €
Résultat prévisionnel d'exploitation 2022	+ 246 133,80 €

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Restes à réaliser en dépenses d'investissement 2021	1 635 230,75 €
Dépenses d'investissement 2022	555 235,33 €
Total dépenses d'investissement 2022	2 190 466,08 €
Restes à réaliser en recettes d'investissement 2021	693 377,57 €
Recettes d'investissement 2022	313 960,00 €
Solde prévisionnel d'investissement 2021 reporté	1 308 322,62 €
Total recettes d'investissement 2022	2 315 660,19 €
Solde prévisionnel d'investissement 2022	+ 125 194,11 €

**DELEGATION  
AU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE  
  
ATTRIBUTION DU MARCHE PUBLIC DE  
PRESTATION DE SERVICE »PRODUCTION »**

**OCTROI DE LA GARANTIE A CERTAINS  
CREANCIERS DE L'AGENCE FRANCE LOCALE  
EMPRUNTS 2022**

# ENGAGEMENT A REALISER UNE ETUDE DIAGNOSTIC GLOBALE



# **AVENANT A LA CONVENTION DE SECURISATION DES VALLEES DE MOSELLE ET DE MEURTHE**

**UTILISATION DU DISPOSITIF D'INTERCONNEXION  
POUR UNE VENTE D'EAU EN GROS PONCTUELLE  
ENTRE LE SIE DE BLAINVILLE DAMELEVIERES et LA  
CC des PAYS DU SEL ET DU VERMOIS**

# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3

### I. EQUIPEMENT RESEAU

#### A. SECTORISATION + B. STABILISATION :

- équipements préalables à l'étude diagnostic
- projet en cours en lien avec concessionnaire
- financement (AERM 50%) 2<sup>ème</sup> trimestre 2022
- réalisation 2<sup>ème</sup> semestre 2022

# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3

### I. EQUIPEMENT RESEAU

#### C. ELECTROMECHANIQUE - TELERELEVÉ :

- équipements en service à c. 01/01/2022
- Dépense HT : 47 263 € / solde disponible I.C = 0 €
- Autofinancement 2021

# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3

### I. EQUIPEMENT RESEAU

	Totaux révision 3	Impact révision n°3
Coût HT	327 263 €	+ 220 000 €
Estimation Aides Agence de l'Eau	119 000 €	+ 89 000 €
Participations communales HT	0 €	0 €
Reste à charge SIE Euron Mortagne HT	208 263 €	+ 131 000 €
Autofinancement HT	47 263 €	+ 47 263 €
Capital emprunté sur 5 ans	161 000 €	+ 83 737 €

# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3

### II. ETUDE DIAGNOSTIC GLOBALE

- financement (AERM 70%) – dépôt 3<sup>ème</sup> trimestre 2022
- consultation 4<sup>ème</sup> trimestre 2022
- réalisation de l'étude à partir de 2023 – durée 2 années maxi

	Totaux révision 3	Impact révision 3
Coût HT	200 000 €	0 €
Estimation Aides Agence de l'Eau	140 000 €	0 €
Participations communales HT	0 €	0 €
Reste à charge SIE Euron Mortagne HT	60 000 €	0 €
Autofinancement HT	60 000 €	0 €
Capital emprunté sur 5 ans	0 €	0 €

# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3

### III. RENOUVELLEMENT « TRANSFERT »

Enveloppe « rognée » au cours des différentes révisions du PPI pour financer les ajouts

En fonction des crédits restants après les consultations relatives aux travaux dans les communes de Damas, Rozelieures et Villacourt, une étude pourra être commandée le cas échéant

	Totaux révision 3	Impact révision 3
Coût HT	460 000 €	-311 500 €
Estimation Aides Agence de l'Eau	308 000 €	-216 600 €
Participations communales HT	0 €	0 €
Reste à charge SIE Euron Mortagne HT	368 000 €	- 94 900 €
Autofinancement HT	0 €	0 €
Capital emprunté sur 5 ans	368 000 €	- 94 900 €

# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3

### IV. RENOUVELLEMENT OUVRAGES

#### A. MISE EN CONFORMITE - SECURITE DES RESERVOIRS :

- dossier à mener en lien avec le concessionnaire à c. de 2022
- consultation bureaux d'études 2ème trimestre
- études au 3<sup>ème</sup> trimestre
- consultation entreprises de travaux 4<sup>ème</sup> trimestre
- réalisation 1er trimestre 2023

# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3

### IV. RENOUVELLEMENT OUVRAGES

#### B. ANTI-INTRUSION-VIGIPIRATE :

- Avancement en plusieurs parties
- 1ère partie terminée en septembre 2021
- 2<sup>ème</sup> partie terminée en février 2022
- fin à réaliser dans le cadre du PGSSE courant 2023



# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3

### IV. RENOUVELLEMENT OUVRAGES

#### C. CHLORATION ROZELIEURES :

- Mise en service prévue pour le printemps 2022



# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3

### IV. RENOUVELLEMENT OUVRAGES

#### D. JAVELLISATION RESERVOIR DE MOYEN :

- Coût = 1068 € HT – solde disponible = 0 € - autofinancement 2021
- Mise en service fin 2021
- Ajout de cette sous-orientation via la révision n°3

# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3

### IV. RENOUVELLEMENT OUVRAGES

	Totaux révision 3	Impact révision 3
Coût HT	266 643 €	+ 1068 €
Estimation Aides Agence de l'Eau	0 €	0 €
Participations communales HT	0 €	0 €
Reste à charge SIE Euron Mortagne HT	266 643 €	
Autofinancement HT	66 643 €	+ 1068 €
Capital emprunté sur 5 ans	200 000 €	200 000 €

# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3

### V. RENOUELEMENT « plan de relance »

- Rappel 1 : les 2 communes de Damas et de Rozelieures ont demandé ces travaux de renouvellement pour pouvoir ensuite procéder à l'enfouissement des réseaux secs et/ou à la réfection de la voirie (aménagement, chaussée). La commune de Villacourt souhaitait grouper ces travaux avec l'assainissement collectif ;
- Rappel 2 : les communes financent 66% (offres de concours) et les aides du plan de relance AERM viennent en déduction de cette participation.

# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3

### V. RENOUELEMENT « plan de relance »

#### A. VOIRIE – ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS

##### **DAMAS AUX BOIS :**

- PRO provisoire remis fin décembre 2021
- Dépôt de la demande d'aide fin décembre 2021
- Dossier complet et éligible
- Attribution aide en mars 2022
- Consultation « travaux » dès que possible après études complémentaires
- Fin des travaux 1<sup>er</sup> trimestre 2023

# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3

### V. RENOUELEMENT « plan de relance »

#### A. VOIRIE – ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS

#### **ROZELIEURES :**

- PRO provisoire remis fin décembre 2021
- Dépôt de la demande d'aide fin décembre 2021
- Dossier aide incomplet, inéligible « plan de relance »
- Dossier à compléter pour demande d'aide 11<sup>ème</sup> programme 20%

# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3

### V. RENOUVELLEMENT « plan de relance »

#### B. VOIRIE – ASSAINISSEMENT COLLECTIF

#### VILLACOURT :

- PRO remis en mai 2021
- Dépôt de la demande d'aide fin décembre 2021
- Dossier aide incomplet, inéligible « plan de relance »
- Dossier à compléter pour demande d'aide 11<sup>ème</sup> programme 20%

# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3

### V. RENOUVELLEMENT « plan de relance »

	Totaux révision 3	Impact révision 3
Coût HT	1 091 841 €	+ 41 691 €
Estimation Aides Agence de l'Eau (40%)	436 736 €	+ 16 676 €
Participations communales HT	283 879 €	+ 10 840 €
Reste à charge SIE Euron	371 226 €	+ 14 175 €
Mortagne HT		
Autofinancement HT	0 €	0 €
Capital emprunté sur 5 ans	371 226 €	+ 14 175 €



# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3

### VI. RENOUELEMENT « hors relance »

- Rappel 1 : la commune de Essey-la-Côte a demandé ces travaux de renouvellement pour améliorer la défense incendie sur la commune ;
- Rappel 2 : la commune finance 80% et il n'y a pas d'aides du plan de relance AERM.

# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3

### VI. RENOUVELLEMENT « hors relance »

#### A. DEFENSE INCENDIE

#### ESSEY-LA-CÔTE :

- Le projet est bien défini
- Nécessite l'achat de terrain, il reste à borner les parcelles
- Selon la procédure d'achat du terrain, la consultation pourrait être lancée au 2<sup>ème</sup> trimestre 2022 et les travaux réalisés rapidement avant fin 2022 ...

# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3

### VI. RENOUVELLEMENT « hors relance »

#### B. VOIRIE – ENFOUISSEMENT RESEAUX SECS

- pas de projets communaux signalés début 2021

#### C. ASSAINISSEMENT - VOIRIE

- pas de projets communaux signalés début 2021 / sachant que la CC3M projette de mener deux dossiers assainissements collectifs par an (le programme 2022 : Einvaux / Giriviller),

# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3

### VI. RENOUVELLEMENT « hors relance »

	Totaux révision 3	Impact révision 3
Coût HT	59 167 €	0 €
Estimation Aides Agence de l'Eau	0 €	0 €
Participations communales HT	48 167 €	0 €
Reste à charge SIE Euron Mortagne HT	11 000 €	0 €
Autofinancement HT	0 €	0 €
Capital emprunté sur 5 ans	11 000 €	0 €

# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3

### VII. EXTENSIONS

Cette orientation anticipait des créations de lotissements.

La règle de co-financement n'a pas été adoptée.

**L'impact de la révision n°3 est le suivant :**

- **Après étude d'un cas concret (révision du PLU de Gerbéviller), il apparaît que la prévision d'extensions dans un PPI de courte durée n'est pas pertinente lorsqu'elles ne sont pas certaines.**
- **De plus, elles doivent s'amortir (autofinancement par les recettes nouvelles induites par les nouveaux logements) sur une durée plus longue que celle du PPI.**
- **Il convient donc de les sortir du PPI et de les gérer à part.**

# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3

### VII. EXTENSIONS

	Totaux révision 3	Impact révision 3
Coût HT	0 €	- 39 800 €
Estimation Aides Agence de l'Eau	0 €	0 €
Participations communales HT	0 €	0 €
Reste à charge SIE Euron Mortagne HT	0 €	- 39 800 €
Autofinancement HT	0 €	0 €
Capital emprunté sur 5 ans	0 €	- 39 800 €

# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3

### VIII. SECURISATION

Rappel : orientation ne dépendant pas que du syndicat

#### A. RENOUVELLEMENT « CANALISATION 300 » CHARMOIS

- Dossier à reprendre en 2022

#### B. REHABILITATION CUVE JEUMONT

- Abandonné lors de la révision n°2 du PPI

#### C. CHLORATION RELAIS LOREY

- Dossier à reprendre en 2022

# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3

### VIII. SECURISATION

	Totaux révision 3	Impact révision 3
Coût HT	628 000 €	0 €
Estimation Aides Agence de l'Eau	8 400 €	0 €
Participations collectivités sécurisation HT	486 386 €	0 €
Reste à charge SIE Euron Mortagne HT	133 214 €	0 €
Autofinancement HT	0 €	0 €
Capital emprunté sur 5 ans	133 214 €	0 €



# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3

### IX. URGENCES QUALITE PGSSE

#### A. RENOUVELLEMENT CANALISATION FROVILLE

- Travaux terminés fin 2021
- Coût 34 697 € HT

#### B. URGENCES PGSSE IMPREVUES

- Néant à ce jour – solde 20233 € HT
- Elaboration PGSSE avec concessionnaire fin 2022

# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3

### IX. URGENCES QUALITE PGSSE

	Totaux révision 3	Impact révision 3
Coût HT	54 930 €	0 €
Estimation Aides Agence de l'Eau	0 €	0 €
Participations communales HT	0 €	0 €
Reste à charge SIE Euron	54 930 €	0 €
Mortagne HT		
Autofinancement HT	0 €	0 €
Capital emprunté sur 5 ans	54 930 €	0 €

# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3

### X. AMELIORATIONS AEP DIVERSES

#### A. CHARMOIS

- Modification du réseau et report de branchements en aval du compteur de sectorisation et réducteur de pression
- Amélioration AEP opportune de faible montant dans le cadre de travaux d'extension d'assainissement
- Travaux réalisés fin 2021
- Coût = 2773,50 € HT – solde = 0€

# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3

### X. AMELIORATIONS AEP DIVERSES

#### B. MEHONCOURT

- Suppression 200 ml de canalisation et report de branchements
- Amélioration AEP opportune de faible montant dans le cadre de travaux d'assainissement
- Travaux réalisés fin 2021
- Coût = 8750 € HT – solde = 0 €

# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3

### X. AMELIORATIONS AEP DIVERSES

#### C. DEPENSES IMPREVUES

Améliorations AEP opportunes de faible montant :

- dans le cadre de travaux à venir dans les communes
- proposées par le concessionnaire
- Révision 3 : + 39800 € HT (enveloppe « extensions » annulée)
- Solde : 64 800 € HT

# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3

### X. AMELIORATIONS AEP DIVERSES

	Totaux révision 3	Impact révision 3
Coût HT	76 323 €	+ 39 800 €
Estimation Aides Agence de l'Eau	0 €	0 €
Participations communales HT	0 €	0 €
Reste à charge SIE Euron	76 323 €	+ 39 800 €
Mortagne HT		
Autofinancement HT	0 €	0 €
Capital emprunté sur 5 ans	76 323 €	+ 39 800 €

# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3 - **unanimité**

<b>Orientations</b>	Coût HT PPI initial	Coût HT Révision n°1	Coût HT Révision n°2	Coût HT Révision n°3
I. <u>EQUIPEMENT RESEAU</u>	75 000 €	83 000 €	107 263 €	327 263 €
II. <u>ETUDE DIAGNOSTIC GLOBALE</u>	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €
III. <u>RENOUVELLEMENT CANA TRANSFERT</u>	1 300 000 €	840 000 €	771 500 €	460 000 €
IV. <u>RENOUVELLEMENT OUVRAGES</u>	56 000 €	256 000 €	265 575 €	266 643 €
V. <u>IMPACT PROJETS COMMUNAUX</u> « relance »	1 050 150 €	1 050 150 €	1 050 150 €	1 091 841 €
VI. <u>IMPACT PROJETS COMMUNAUX</u> « hors relance »	25 000 €	25 000 €	59 167 €	59 167 €
VII. <u>EXTENSIONS</u>	39 800 €	39 800 €	39 800 €	0 €
VIII. <u>SECURISATION SECOURS</u>	678 000 €	678 000 €	628 000 €	628 000 €
IX. <u>URGENCES QUALITE PGSSE</u>	0 €	69 000 €	54 930 €	54 930 €
X. <u>AMELIORATIONS AEP DIVERSES</u>	0 €	0 €	36 524 €	76 324 €
<b>TOTAUX</b>	<b>3 423 950 €</b>	<b>3 240 950 €</b>	<b>3 212 909 €</b>	<b>3 164 168 €</b>

# Délibération n°2022-10

## PPI 2021-2025 - Révision n°3 - **unanimité**

	V. initiale	Révision 1	Révision 2	Révision 3
Agence de l'Eau	1 110 060 €	934 460 €	907 060 €	796 136 €
Communes et sécurisation	825 269 €	818 675 €	807 592 €	818 431 €
Reste à charge SIE	1 488 621 €	1 418 815 €	1 443 327 €	1 494 670 €
Autofinancement HT	116 000 €	116 000 €	125 575 €	118 976 €
Capital emprunté sur 5 ans	1 372 621 €	1 371 815 €	1 372 682 €	1 375 694 €
Annuité nouvel emprunt		287 000 €		
Recettes supplémentaires HT / an			202 000 €	
Recettes supplémentaires moyennes HT / m3			0,51 €	



# Délibération n°2022-11 - **unanimité**

## Convention de groupement de commande avec la CC3M Achat prestation de relève des compteurs d'eau potable

- Modification de la délibération n°2021-55 du 04/12/2021
- La CC3M prend 33% du coût à sa charge et non 66%
- Les communes prennent 33% à leur charge mais hors groupement de commande (voir délibération suivante)

## Délibération n°2022-12 - **unanimité**

Participations communales sur le périmètre CC3M  
Achat prestation de relève des compteurs d'eau potable

- Compte-tenu de la modification de la délibération n°2021-55 du 04/12/2021 par la délibération 2022-11, les communes reverseront leur participation à hauteur de 33% directement au syndicat
- Les communes ne prennent pas part au groupement de commande
- La participation communale est possible sur le budget général pour les communes de moins de 3000 habitants.

## CONVENTION RGPD 2022-2024

- Renouvellement de l'adhésion suite à l'arrivée à l'échéance au 31/12/2021 de la précédente convention
- 0,057% de la masse salariale annuelle : environ 30 € si 2 agents

## ADOPTION DES TARIFS SYNDICAT (surtaxe)

Du 01/01/2022 au 30/06/2022 :

Application de la délibération 2021-12 du 22/05/2021

Abonnement : 20 €

0 à 50 m<sup>3</sup> : 0,9976 € HT / m<sup>3</sup>

51 à 150 m<sup>3</sup> : 1,0180 € HT / m<sup>3</sup>

151 à 300 m<sup>3</sup> : 1,2216 € HT / m<sup>3</sup>

301 m<sup>3</sup> à au-delà : 0,9773 € HT / m<sup>3</sup>

# ADOPTION DES TARIFS SYNDICAT (surtaxe)

A partir du 01/07/2022:

Pas de changement

Abonnement : 20 €

0 à 50 m<sup>3</sup> : 0,9976 € HT / m<sup>3</sup>

51 à 150 m<sup>3</sup> : 1,0180 € HT / m<sup>3</sup>

151 à 300 m<sup>3</sup> : 1,2216 € HT / m<sup>3</sup>

301 m<sup>3</sup> à au-delà : 0,9773 € HT / m<sup>3</sup>

# Délibération n°2022-15 - **unanimité**

## BP – budget principal 2022

### SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses d'exploitation 2022	732 664,90 €
Recettes d'exploitation 2022	580 013,00 €
Excédent d'exploitation prévisionnel 2021	555 651,62 €
Total recettes d'exploitation 2022	1 135 664,62 €
Excédent prévisionnel d'exploitation 2022	+ 402 999,72 €

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Restes à réaliser en dépenses d'investissement 2021	2 454 699,78 €
Dépenses d'investissement 2022	1 038 306,32 €
Total dépenses d'investissement 2022	3 493 006,10 €
Restes à réaliser en recettes d'investissement 2021	2 715 084,89 €
Recettes d'investissement 2022	947 208,92 €
Solde prévisionnel d'investissement 2021 reporté	134 562,89 €
Total recettes d'investissement 2022	3 796 856,70 €
Solde prévisionnel d'investissement 2022	+ 303 850,60 €

Questions diverses :

Prochaine réunion :

**Samedi 18 juin 2022 (Lieu à définir)**

**(RAD 2021, COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2021, BUDGET  
SUPPLEMENTAIRE 2022 ...)**